

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 8 OCTOBRE 2016

Adopté par le Comité Directeur du 10 décembre 2016

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (12) : Michel EDIAR – Président, Bernard MORTELLIER - Secrétaire général, Mathieu LEMERCIER - Trésorier, Valérie BERGER-CAPBERN (arrivée à 11h), Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS (jusqu'à 17h50, puis pouvoir à Joël POULAIN), Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH (arrivée à 11h)

Membres excusés (5) : Madeleine DIEUDONNE - Secrétaire-générale adjointe (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Sandrine TAISSON – Trésorière adjointe (pouvoir à Michel EDIAR), Bernard DAHY (pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Vincent FREY (pouvoir à Hélène EDIAR), Etienne MOREY (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN).

Absent (1) : Ludovic MAILLARD

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Invité : Alain GUILLON (commission Arbitrage)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaire de séance : Joël POULAIN

Début de la séance à 10h, quorum atteint de 15 voix/18.

Mot de bienvenue et introduction du Président

- Objectif 10000 licenciés : +5 % par an depuis 24 mois. Fruit du travail des clubs et de la FFCO. L'objectif 10000 licenciés sera difficile à atteindre cette année, mais le cap des 9000 licenciés devrait être dépassé au 31/12.
- Recrutement de l'assistant généraliste : point sur la réception des quelques candidatures et l'issue des entretiens

1. Adoptions des CR

- Le CR du Comité Directeur du 18.03.2016 est adopté à l'unanimité, après ajout d'un éclaircissement sur les nouveaux critères votés pour la participation au championnat de France des Clubs
- Le PV provisoire de l'AG du 19.03.2016 est adopté à l'unanimité
- Le CR du Comité Directeur des 11 et 12.06.2016 est adopté à l'unanimité
- Le vote en ligne du 21/07/2016 sur le report de dates des CF de CO à VTT MD/LD 2017 est adopté

2. Point sur les finances

Au 6 octobre 2016, la situation est la suivante :

	Recettes	Dépenses
TOTAL	898411,54	577955,94

Ces chiffres sont stables par rapport à 2015 et laissent augurer un exercice au minimum équilibré.

3. Fusion des ligues

Point sur les fusions en cours :

- Nouvelle Aquitaine (AQ/LI/PC) : dissolutions et création de la nouvelle ligue début janvier 2017
- Occitanie (LR/MP) : dissolutions et création de la nouvelle ligue le 21 janvier 2017
- Hauts-de-France (NO/PI) : absorption ligue PI par ligue NO, réunion prévue le 4 novembre 2016
- Auvergne-Rhône-Alpes (AU/RA) : en attente d'information

Un courrier sera adressé aux ligues afin de connaître le sigle retenu par chacune des nouvelles ligues.

Arrivée de Valérie BERGER-CAPBERN, 16 voix/18.

4. Point d'avancement du site WEB2017

Le cahier des charges a été finalisé et va être mis en forme.

Son approbation est prévue à la prochaine réunion du Comité directeur du 10 décembre (retard de 2 mois sur le prévisionnel).

Approche technique :

Rester sur les plates-formes actuelles ou évoluer vers une plate-forme plus pérenne ?

Constat : l'outil est devenu obsolète et est dépendant du créateur du site actuel.

Proposition : partir sur une plate-forme adaptable au marché. Inconvénient de « débogages » à prévoir (erreurs/anomalies rencontrées lors du test des différents échanges de données et de flux entre les sites) pour valider le nouveau site et les sites CN et licenciés.

Vote : pour un standard pérenne.

Le CD valide à l'unanimité le développement du site 2017 sur une nouvelle plate-forme.

Arrivée de Thierry VERMEERSCH, 17 voix/18

Critères de choix du prestataire :

Appel d'offre à diffuser pour étude des prestataires à la prochaine réunion du Comité directeur du 10 décembre.

Choix définitif prévu après l'AG fédérale de mars 2017 par la nouvelle équipe.

Basculement en 2018 : recette à blanc à partir du 1^{er} janvier 2018 (évaluation de la version du site sans mise en ligne), finalisation validée en juin, saisies des licences à partir du 1^{er} Septembre.

5. Décret N° 2016-1157 paru le 24 Août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (décret prévu dans la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé)

Un second décret (nécessaire à l'application de la loi citée) doit paraître prochainement. La FFCO communiquera rapidement après sa parution, toutes les informations utiles, textes de loi et décrets d'application, ainsi que les explications précises concernant le certificat médical pour la pratique au sein de la FFCO (licencié et non-licencié avec titre de participation).

6. Règlement des Compétitions 2017

- Echanges sur les diverses modifications proposées.

- Ajout de l'utilisation du vélo à assistance électrique conforme à la directive européenne 2002/24EC, sous certaines conditions.

- Suppression du Raid O'tour (formule arrêtée par manque de coordinateur).

Vote : 14 pour, 3 abstentions.

Un résumé des modifications apportées sera détaillé dans la LOC de novembre.

7. Calendriers 2017 et 2018

2017 - CO à pied

- 3 jours de Pâques en Alsace (15/17 avril – 6804/6806AL) : l'organisateur souhaiterait annuler l'épreuve. La fédération attend un courrier officiel pour statuer.

- Championnats de France de Relais-Sprint, de Moyenne Distance et des Clubs (21/23 avril - 2408AQ) : retrait de l'organisateur (mail en date du 02/10).

Conformément au règlement des compétitions, demande est faite auprès de la ligue d'Aquitaine (qui a contre-signé la candidature) de reprendre cette organisation et proposer une équipe d'organisation (délai de réponse : 15 novembre).

- Nationale Nord-Est (18/06 - 6707AL) : nouvelle argumentation de demande de report de date au 02/07. La réponse négative signifiée en date du 14 juin est confirmée (vote : 14 contre un report, 3 abstentions).

- Championnat de France des Raids

. Candidature raid Bombis (26/27 août - 2105BO) : adopté à l'unanimité

. Raid La Blanche (16/17 sept. – 0405PZ) : conformément à la réglementation, la structure organisatrice ne possédant pas d'expert national en condition d'exercice, le raid pourra être maintenu sous réserve que Mme Mireille Savornin accepte d'être DAR stagiaire sur le raid Bombis (pour terminer sa formation), sinon le raid La blanche sera du niveau régional.



2017 - CO à ski

Conformément à la réglementation, la structure organisatrice d'un championnat de France doit posséder un expert national en condition d'exercice. Ce qui n'est pas le cas pour les 3 dossiers reçus. Aussi, à titre exceptionnel, les candidatures suivantes seront retenues sous réserve de l'intervention hors structure organisatrice, d'un expert national titulaire du diplôme spécialité CO à VTT/CO à ski.

- . Longue Distance et de Relais (14/15 janvier - 0504/8405PZ) : adopté à l'unanimité (sous-réserve)
- . Sprint (28 janvier - CD07RA) : adopté à la majorité (10 pour, 2 contre, 4 abstentions) (sous-réserve)
- . Mass start (29 janvier - 4302AZU) : adopté à l'unanimité (sous-réserve)

2017 - CO à VTT

- Candidature pour les Championnats de France de Relais et de Sprint (15/16 avril - CD74) : adopté à l'unanimité
- Candidature pour les Championnats de France de Mass start et des Clubs (24/25 juin - Ligue BO/FC) : adopté à l'unanimité

Pour mémoire, organisations maintenues sous-réserve des déclarations de cartes.

Déclarations en progression, mais elles sont encore très partielles dans quelques départements.

2018 - CO à pied

- Candidature Nationale Nord-Ouest, le 10 juin (CD22) : acceptée à l'unanimité, sous réserve de l'entrée en formation de l'expert de la structure organisatrice et du traceur, sinon organisation par le CD56 (second dossier reçu), et sous réserve de la mise à jour de la cartographie dans le département.
- Pas de candidature pour la Nationale Sud-Ouest du 18 mars
- Pas de candidature pour les Championnats de France de Sprint, de Nuit et le CNE du 27/29 octobre.

Faute de candidatures au 30 novembre après le nouvel appel effectué par le biais de la Lettre OClubs du mois d'octobre, il n'y aura pas d'organisation en 2018.

8. CFC 2017 : statuts des clubs qui ne respectent pas les critères « expert » et/ou « école de CO »

Quelques clubs ne sont pas encore en conformité avec un/des critères.

Une prise de contact avec ces clubs est en cours afin qu'une régularisation soit faite avant la prochaine réunion du Comité directeur du 10 décembre qui statuera.

9. Cartographie

Des modifications au règlement cartographique ont été apportées.

Elles concernent :

- la reconnaissance du droit d'auteur du cartographe et la nécessité pour le commanditaire de signer un contrat avec le cartographe (bénévole ou professionnel) précisant les droits d'usage indispensables à l'utilisation de la carte en toute circonstance.
- La mise en ligne de la vignette de la carte et du fichier jpeg à faire à l'issue de la compétition dans le cas de carte nouvellement cartographiée.
- un nouveau contrat « type » s'adressant aux cartographes bénévoles ou professionnels

Vote : adopté à l'unanimité.

Départ de Daniel POËDRAS à 17h50

10. IOF

- Vincent Frey a été élu au Council de IOF, dont le nouveau président est Léo HADNA.
- Mise en place de la politique d'éthique et création de son comité.
Michel Ediar se porte candidat pour intégrer cette nouvelle commission : approuvé à 16 voix pour et 1 abstention.
Souhait de Michel Ediar de décliner au niveau fédéral.
- Renouvellement des commissions :

CO à pied : Vincent Frey sort de cette commission, étant élu au council. Pas de nouvelle candidature.

CO à ski : Patrick Desbrest, candidat.

Apprécié à l'IOF avec des réseaux militaires développés et responsable de la sous-commission fédérale de « CO à ski ».

Pour soutenir sa candidature : adoption à l'unanimité.

- CO à VTT : André Hermet, très pris par sa position de CTS, ne souhaite pas se représenter.
Hélène Ediar, candidate.
Pour soutenir sa candidature : adoption à 16 voix pour et 1 abstention.
- Cartographie : Jean-Philippe Stéfanini, candidat.
Investissement à venir dans la commission fédérale « équipements sportifs »
Pour soutenir sa candidature : adoption à 14 voix pour et 3 abstentions.
- Jeunes/développement : Blandine Astrade, candidate.
Coordinatrice régionale IOF depuis 2013 auprès des pays émergents (*ils sont 3 à l'IOF : 1 espagnol, 1 serbe et Blandine Astrade pour la logistique de la Clinic annuelle accueillant les pays émergents lors du congrès annuel IOF*).
Membre de la commission jeunes et développement de l'IOF depuis 2015.
Depuis plusieurs années, il lui a été demandé de s'investir au sein de la fédération afin d'apprendre à connaître son fonctionnement et sa politique, de façon à être plus à l'aise dans ses échanges avec les collègues des fédérations étrangères et à savoir répondre à leurs questions concernant les positions de la France sur des sujets divers et variés. Indirectement elle représente notre fédération à l'internationale, sans avoir jamais eu de fonctions locale, régionale ou nationale dans le développement de la course d'orientation. Blandine Astrade, dans son courrier du 4/10/16, a signalé être d'accord pour s'investir dans la commission fédérale jeune et développement à la condition que la FFCO attribue un budget annuel pour financer des actions d'aide internationale (dons de matériels, formation etc). Le comité directeur ne souhaite pas au jour du 8/10/16 affecter de budget pour ce type d'action.
Pour soutenir sa candidature : rejet à 14 contre et 3 abstentions.
- Environnement : Bernard Dahy, candidat.
Priorité sur les actions qu'il prend en charge au niveau fédéral.
Par ailleurs, n'ayant pu en dernière minute être présent, les membres manquent d'éléments pour le soutenir sur l'instant.

11. Mise à jour de l'organigramme FFCO

Commission « équipements sportifs » : démission de son président Michel Chariou.

Bernard Dahy et Jean-Philippe Stéfanini, qui intègre cette commission, vont s'entretenir pour construire cette dernière et nous faire leur proposition pour décision à prendre lors de la prochaine réunion du Comité directeur du 10 décembre

Départ de Nathalie MATTON

12. Partenariat / convention

- IGN : Portail espace loisirs (<http://espaceloisirs.ign.fr/>). Les premiers PPO sont en cours de saisie sur le site IGN : adopté à l'unanimité. Ce partenariat sera signé le 29 octobre en Corrèze, à l'issue de la remise des prix du Championnat de France de Sprint.
Suite à un problème administratif de dernière minute au sein de l'IGN, la signature a dû être reportée à une nouvelle date. Celle-ci devrait intervenir début mars.
- Swiss orienteering : suite à la WRE organisée dans le Jura français par Swiss orienteering, un souhait de convention a été émis.
Présentation du projet de convention à adresser à la fédération suisse : adoptée à l'unanimité
- Ferrero, au travers de l'agence de communication BOGO+
Promotion des activités sportives en famille d'avril à août 2017, délivrance de ticket en grande surface, avec découverte sur 1 an (jusqu'en avril 2018). Campagne de visibilité. Le ticket et le pass' remonteront du club au secrétariat fédéral (part fédérale du pass' offerte).
Avoir l'accord des présidents de ligue lors de la conférence du 19 novembre pour diffusion aux clubs, qui ont le choix de refuser d'y participer, puis donner les dates sélectionnées du calendrier fédéral 2017.
Vote : 10 voix pour et 6 abstentions.



13. Comité de déontologie du CNOSF

Suite à des tensions existantes entre fédérations affinitaires et unisport, le CNOSF propose un projet de charte de déontologie. Il y est rappelé le respect vis-à-vis des fédérations nationales sportives délégataires concernant le développement des sports dont ils ont la charge et leur travail dans la conception des différents pédagogiques.

La FFCO dans le cadre des conventions signées avec plusieurs fédérations affinitaires collabore positivement dans un objectif de développement.

Les conventions doivent être renouvelées pour la nouvelle olympiade.

14. Divers

- Le CQP cartographie est sorti au JO du 4/10/2016.

- Classement National de la CO à ski : glissement des points CN de 2015 d'un an (année blanche) acté.
Envisager un CN sur 2 ans pour la CO à ski, car peu de dates de compétitions.

- Courrier de la ligue Rhône-Alpes concernant le calendrier : La commission est prête à travailler en concertation avec la ligue sur leur expérimentation de championnat régional Longue Distance en automne.

Fin de séance 21h30

Le Président
Michel EDIAR

Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER

